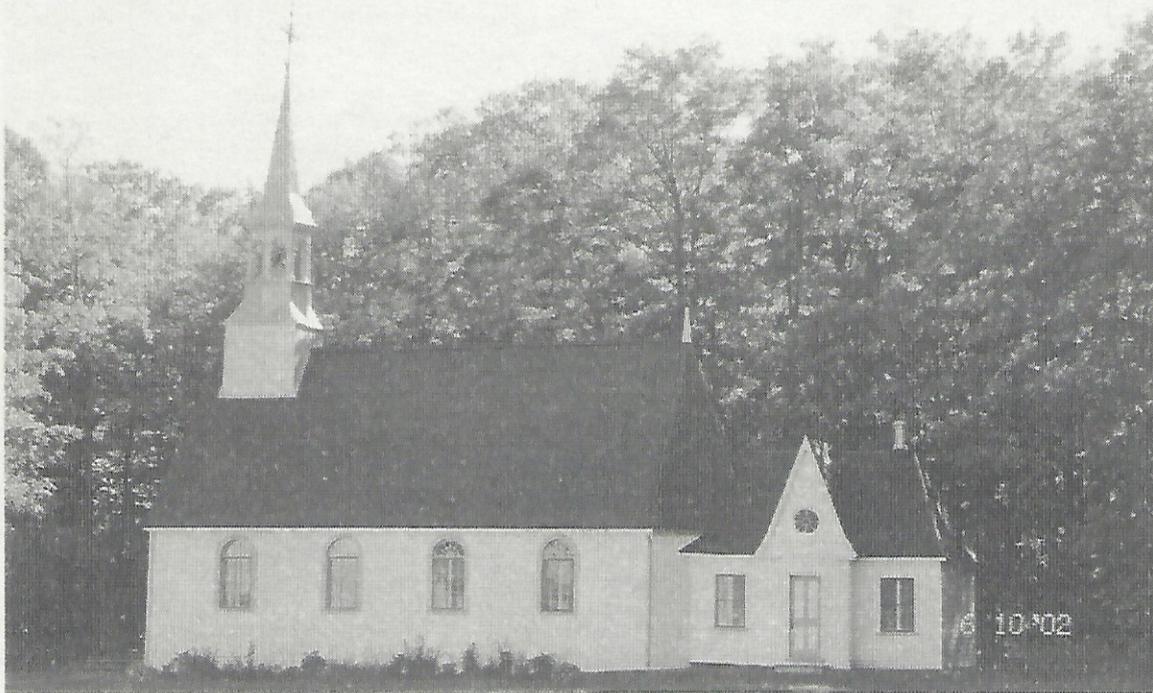


La Lucarne

La revue de l'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec

Vol. XXIII, numéro 1

Hiver 2002-2003



Chapelle (1780) de Mgr Briand au Petit Cap du cap Tourmente
Photo: Gordon Lefebvre

Congrès 2002

Un retour aux sources

Sommaire

- Billet 3
L'assurance des bâtiments anciens
- Les lauréats de l'APMAQ-2002 4
- Plan de travail de l'APMAQ 2002-2003 5
- Sauvegarde 6
Le manoir Denis-Benjamin-Viger
- Ma maison 7
Le moulin Freligh et le village de Frelighsburg
- Aux sources de l'Amérique française 8
- Ma bibliothèque 10
Habiter le pays
- Vie de l'Association 11
- Fiche technique 12
La maison ancienne et son revêtement traditionnel de planches de bois
- En bref 13
- Carrefour des petites annonces 14-15
- Invitation aux membres 16

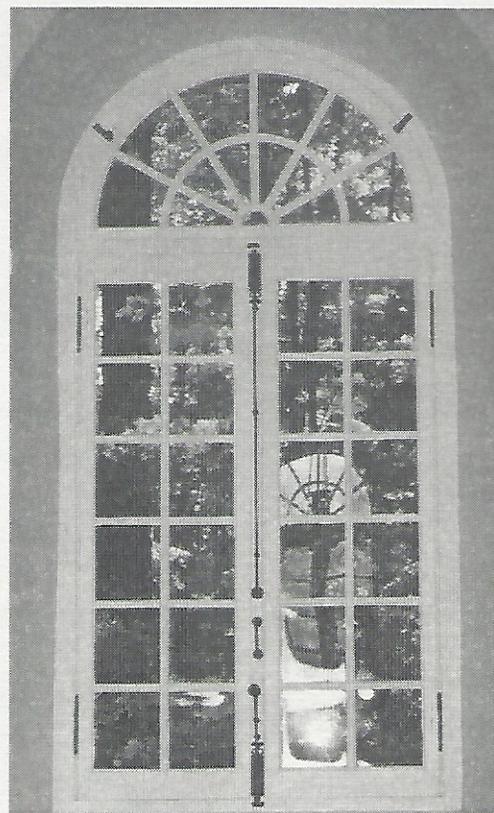
Photo de la page couverture

Mgr Jean-Olivier Briand a voulu faire construire cette petite chapelle et l'offrir aux Prêtres du Petit Séminaire de Québec pour les remercier de leur hospitalité pendant le siège de Québec.

La chapelle, dédiée à saint Louis-de-Gonzague, est construite en 1780-1781. Le plan comporte une nef fermée par une abside à trois pans coupés. La façade est surmontée d'un clocher à coupole couronné d'une flèche. Dans ses grande lignes, et surtout à cause de sa simplicité, cette chapelle reprend le type d'architecture représenté par le plan Maillou sous le Régime français. Avec l'église des Écureuils et celle de Châteauguay, la chapelle du Petit-Cap témoigne donc de l'utilisation de ce plan durant les 30 ans qui suivirent la Conquête.

La chapelle du Petit-Cap est ornée très sobrement. Il n'y a guère que le tabernacle du XVIIIe siècle, malheureusement décapé, qui retienne l'attention. Les tableaux qu'on y trouve sont de pâles copies d'oeuvres européennes dues à Antoine Plamondon.

Texte tiré de *La maison Maizarets, Le Château Bellevue*, Luc Noppen, Guy Giguère et Jean Richard, Ministère des Affaires culturelles du Québec, 1978, série d'architecture.



Fenêtre de la chapelle de Mgr Briand donnant sur le boisé, côté nord. Photo: Jeannine Gosselin

La Lucarne

Rédactrice en chef : Anita Caron
Comité de rédaction : Agathe Lafortune, France St-Jean, Louis Patenaude, Gordon Lefebvre
Collaboratrices, collaborateurs : Réal Béland, Clermont Bourget, Jean-Pierre Chartier, Jeanne Demers, Micheline Fecteau, Gordon Lefebvre, Francine Chassé, Éliane Labastrou, Austin Reed.
Photographies : Clément Demers, Jeannine Gosselin, Gordon Lefebvre
Mise en page et transmission de textes par courriel : Agathe Lafortune
Mise à la poste : Gilles Paquin
Infographie : Michel Dubé
Imprimeur : Imprimerie de la CSDM
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Dépôt légal : ISSN 0711 — 3285

La Lucarne est publiée en mars, juin, septembre et décembre de chaque année par l'association **Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ)**

L'adresse du secrétariat de l'Apmaq est le 2050, rue Amherst, Montréal Qc H2L 3L8

Téléphone : (514) 528-8444
Télécopieur : (514) 528-8686
Courriel : maisons.anciennes@sympatico.ca
Site WEB : [//www.apmaq.ca.ct](http://www.apmaq.ca.ct)

On peut reproduire et citer les textes parus dans *La Lucarne* à la condition d'en indiquer l'auteur et la source.

Les opinions exprimées dans *La Lucarne* n'engagent que leurs auteurs.

L'assurance des bâtiments anciens: situation actuelle et pistes de réflexion

par Louis Patenaude

Lors du dernier congrès de l'APMAQ, Louise Brunelle-Lavoie, présidente de la Commission des biens culturels du Québec, a présenté aux participants un exposé sur l'étude effectuée par la Commission concernant l'assurance des bâtiments anciens dont voici un compte rendu (*).

La situation au Québec :

C'est à la suite de nombreuses demandes de la part du public que la Commission des biens culturels du Québec a entrepris une étude visant à aider les propriétaires de bâtiments anciens à se doter d'une assurance qui protège adéquatement leurs maisons. Le problème qui se pose aux propriétaires de maisons anciennes est double: d'abord trouver une compagnie qui accepte d'assurer des maisons historiques puis faire face aux coûts généralement élevés de ces assurances.

Dans cette démarche, il faut garder à l'esprit que l'objectif des compagnies d'assurances est de générer des profits et qu'elles doivent, pour ce faire, limiter leurs risques. Or, elles estiment que les maisons anciennes, du fait de leur âge, de l'usure des matériaux et de la difficulté de remplacement de ceux-ci, présentent des risques exceptionnellement élevés. De plus, le marché des maisons historiques est un marché restreint donc, à priori, sans grand intérêt pour les assureurs.

La question de la reconstruction, en cas de destruction partielle ou totale, constitue l'obstacle principal auquel se heurte le propriétaire à la recherche d'une assurance. Les contrats d'assurance prévoient que la reconstruction d'une maison doit être effectuée avec des matériaux et selon des techniques «qui ont cours actuellement». Ceci pose un problème aux propriétaires de maisons anciennes surtout s'il s'agit d'une maison classée, dans la mesure où, à la suite d'une destruction complète, on souhaite reconstruire à l'identique. Il est à noter que la *Loi québécoise sur les biens culturels* s'inspirant en cela des différentes chartes adoptées par l'UNESCO et des déclarations de l'ICOMOS, ne fait aucune obligation à quiconque de reconstruire à l'identique un bâtiment classé ou reconnu qui a été détruit totalement ou en partie. Jusqu'à maintenant, au Québec, lorsqu'il y a eu reconstruction, ce fut à la suite de pressions de la part d'une population et non en raison d'une disposition légale.

L'expérience étasunienne:

Aux Etats-Unis, la situation se caractérise par ce que l'on peut appeler une alliance entre les assureurs et les propriétaires de maisons anciennes. Dans certains cas, on a créé de toutes pièces des programmes d'assurances pour les propriétaires de maisons historiques. Ainsi la compagnie Chubb, en partenariat avec le National Trust for Historic Preservation, offre une assurance à un prix abordable contre les risques associés à la possession, à la restauration et à l'occupation d'une propriété historique. Ailleurs, défenseurs du patrimoine et assureurs ont élaboré ensemble un programme de restauration, prenant pour témoins quelques maisons anciennes et ont établi, de cette façon, un système d'évaluation des coûts spécialement conçu pour les maisons construites avant 1900. Une autre compagnie d'assurances a commandité une société vouée au patrimoine en

vue de la création d'une banque d'entrepreneurs et d'artisans spécialisés dans la restauration.

Conseils de la CBCQ aux propriétaires :

Une protection efficace suppose une bonne connaissance de l'état de sa maison. À cet effet, on recommande de faire appel à un évaluateur agréé qui rassemblera toute l'information utile sur la maison en vue de la négociation du contrat d'assurance. Une fois en possession de cette information, le propriétaire, plutôt que de traiter directement avec une compagnie d'assurances en particulier, s'adressera à un courtier. En effet, celui-ci aura accès à plusieurs compagnies et, ainsi, pourra négocier une police pertinente. On recommande d'inviter le courtier à visiter la maison afin de permettre une meilleure constatation des lieux.

Au moment de la négociation du contrat, le propriétaire doit savoir ce qu'il souhaite faire en cas de destruction partielle ou totale (reconstruction à l'identique, avec quel type de matériaux...). Il voudra améliorer la sécurité de sa maison en y installant différents moyens de prévention des sinistres comme un extincteur, un détecteur de fumée, de chaleur, de mouvement, de bris de verre, l'utilisation de peintures ignifuges (produit américain disponible au Québec par l'entremise d'agents de distribution) et la liaison à une centrale d'urgence. De telles mesures peuvent contribuer à diminuer la prime dans une proportion pouvant aller jusqu'à 20%.

Le Bureau d'assurance du Canada (BAC) peut venir en aide aux propriétaires qui se heurtent à des refus répétés de la part des compagnies d'assurances. Le mandat du BAC prévoit qu'il peut jouer, au besoin, le rôle d'intermédiaire entre propriétaires et compagnies d'assurances; un mécanisme visant à remédier aux problèmes d'accès à l'assurance habitation existe, dans ce but, depuis 1966.

Il importe, en définitive, de favoriser un rapprochement entre les assureurs et les défenseurs du patrimoine; ceci peut se faire, entre autres, par l'organisation de séances d'information et par la publication d'articles mettant en relief des cas de rénovations ou de restaurations effectuées à la suite de sinistres. Des organismes comme Héritage Montréal, le Conseil des monuments et sites du Québec ou l'APMAQ pourraient favoriser le regroupement des propriétaires afin qu'ils puissent souscrire à une assurance collective. Ce n'est qu'à cette condition qu'ils obtiendront la meilleure protection au meilleur coût.

* On peut se procurer le texte de l'étude *L'assurance des bâtiments anciens: situation actuelle et pistes de réflexion* en s'adressant à la Commission des biens culturels du Québec, Bloc A, rez-de-chaussée, 225, Grande Allée Est, Québec (Québec) G1R 5G5, téléphone: (418) 643-8378, télécopieur (418) 643-8591, Courriel: info@cbcq.gouv.qc.ca, Site Internet: www.cbcq.gouv.qc.ca

Les lauréats de l'APMAQ - 2002

par *Clermont Bourget, Gordon Lefebvre, Austin Reed*

Prix régional de l'APMAQ 2002 : Pierre Gaudin alias Mgr de Laval

Samedi le 5 octobre, en présence des membres de l'APMAQ réunis au rez-de-chaussée de la Petite-Ferme de Cap-Tourmente, Austin Reed, membre du comité d'organisation du congrès 2002, faisait la présentation suivante du Lauréat du prix régional.

«Cet après-midi, nous avons eu le privilège de visiter le *Centre d'initiation au patrimoine* à la Grande-Ferme du cap Tourmente. Ce Centre a pour vocation de sensibiliser les jeunes et les moins jeunes à notre riche héritage patrimonial. On y offre des classes d'initiation au patrimoine dans un environnement historique et naturel exceptionnel. On y présente également des activités axées sur une pédagogie active, un concept inspiré des classes françaises du patrimoine où plusieurs champs de connaissance sont mis à contribution : l'histoire, la géographie, l'ethnologie, l'architecture et l'archéologie. L'objectif visé : étudier le passé pour mieux comprendre le présent.

Depuis sa création, en 1980, le *Centre d'initiation au patrimoine* livre des enseignements portant sur notre patrimoine à plus de 30 000 visiteurs. C'est le travail d'une équipe certes, mais au sein de cette équipe, il y a un homme passionné, un enseignant chevronné et inspirant pour les jeunes. Il s'appelle parfois Monseigneur de Laval, parfois Joseph Fortin, mais c'est aussi Pierre Gaudin, cet homme méritant à qui l'APMAQ a le plaisir de décerner, cette année, son prix régional. »

Prix Robert-Lionel-Séguin

Le prix Robert-Lionel-Séguin (PRLS) a été attribué, cette année, à monsieur Rosaire Saint-Pierre, pour sa contribution exceptionnelle à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine bâti au Québec. Ardent défenseur et promoteur de «l'Héritage patrimonial du Québec», monsieur Saint-Pierre a œuvré pendant plus de 40 ans à la restauration de plu-

sieurs bâtiments patrimoniaux, dont le manoir Charles Couillard et ses dépendances à Beaumont. Il a aussi contribué à la mise sur pied de nombreuses associations locales et régionales visant la connaissance et l'appréciation du patrimoine québécois. Son expertise a été plus d'une fois mise à contribution, entre autres, pour la restauration de l'ancien presbytère de Beaumont qui abrite maintenant la Bibliothèque Luc-Lacoursière, pour celle du moulin du Petit Canton à Saint-Vallier de Bellechasse et aussi celle du moulin du Petit-Pré (moulin de Mgr de Laval datant de 1695) à Château-Richer. Rosaire Saint-Pierre a consacré sa vie à sensibiliser les gens aux valeurs du patrimoine.



Rosaire Saint-Pierre, PRLS 2002
Photo: Jeannine Gosselin

Clermont Bourget, directeur du programme Villes et Villages d'art et de patrimoine, dans la présentation du Lauréat, a tenu à souligner que le prix attribué par l'APMAQ se voulait aussi une reconnaissance de l'étroite collaboration apportée par Gemma Pellerin, épouse de Rosaire Saint-Pierre. Il a rappelé d'ailleurs comment l'intervention de cette dernière avait été déterminante pour sauver la maison familiale de la démolition, ou tout au moins d'un déplacement au moment où Hydro Québec voulait installer une ligne de transmission d'électricité sur leur domaine. C'est ce support

indéfectible, au cours des ans, qui a permis à Rosaire Saint-Pierre de s'engager activement dans des actions audacieuses de sauvegarde, entre autres, celle du Vieux presbytère de Beaumont (1722) dont il a assumé le recyclage pour y loger la bibliothèque municipale. C'est grâce à cette étroite collaboration qu'il a pu également produire de nombreux articles, des répertoires généalogiques et des études d'évaluation à titre d'expert en patrimoine.

Comment s'étonner alors que cette contribution soit reconnue par la communauté beaumontoise, par la région de Bellechasse, par la Société historique de la Côte-du-Sud, par l'Assemblée nationale et par de nombreux organismes? Au-delà de toutes ces reconnaissances, ce qu'il importe cependant de mettre en évidence, a insisté monsieur Bourget, c'est la générosité, la passion, la simplicité de ces deux personnes qui ont fait de la mise en valeur du patrimoine une «œuvre de vie». Qu'il s'agisse seulement de rappeler de quelle façon ils ont accueilli régulièrement, pendant plus de vingt ans, de nombreux groupes scolaires et d'âge d'or ainsi que des visiteurs du Québec et d'ailleurs préoccupés par la conservation du patrimoine.

Prix de mérite

Le Prix de mérite a été remis, cette année, à Claude Arsenaux pour son engagement et ses efforts de mobilisation en vue de la découverte et de la sauvegarde du patrimoine bâti de l'ouest de l'île de Montréal. Il a contribué activement à la création de la Société de sauvegarde du patrimoine de Pointe-Claire en 2000 et, en 2002, à celle qui prônait la découverte à vélo du patrimoine de l'ouest de l'île de Montréal.



Plan de travail de l'APMAQ en 2002-2003

par Anita Caron

Lors d'une réunion tenue le 28 octobre, les membres du Conseil ont procédé à une répartition des tâches et responsabilités à assumer et esquissé un plan de travail pour l'année 2002-2003. Au cours de cette période, Anita Caron assumera la présidence de l'Association, Réal Béland, la vice-présidence, Guylaine Hubert, la trésorerie et Agathe Lafortune, les relations internes et externes.

Le comité de rédaction de *La Lucarne* regroupera les personnes suivantes : Anita Caron, Agathe Lafortune, Gordon Lefebvre, Louis Patenaude et France Saint-Jean. Jacques Portelance, pour sa part, coordonnera un comité qui se penchera sur le dossier des assurances des maisons anciennes. Réal Béland mettra, par ailleurs, en place un groupe de travail qui explorera des modes d'intervention à mettre en œuvre pour une sensibilisation de la population et des élus à la question du patrimoine. Réal Béland et Anita Caron représenteront enfin l'Association sur le conseil de la Fondation Maisons anciennes du Québec.

Des propositions ont de plus été émises concernant le lieu du Congrès et le type d'activités à proposer en 2003. Des précisions à ce sujet seront données dans de prochaines parutions de *La Lucarne*. Toute suggestion à ce propos est évidemment toujours très appréciée.



Prix régional : Pierre Gaudin

Coordonnateur du Centre d'initiation au patrimoine à la Grande-Ferme.

Prix Robert-Lionel-Séguin : Rosaire Saint-Pierre, ardent défenseur de l'héritage patrimonial du Québec, accompagné de son épouse, Gemma Pellerin.

Prix de mérite : Claude Arsenaux

Artisan professionnel et co-fondateur de la Société pour la sauvegarde du patrimoine de Pointe-Claire.

Photo: Jeannine Gosselin

Site *www.APMAQ* Appel aux volontaires

L'APMAQ est présente sur internet.

Grâce à une entente conclue avec l'édimestre de la Direction des communications du Ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ), l'APMAQ a depuis l'an 2000 une fenêtre, régulièrement mise à jour, sur le site web du MCCQ. Répertoire sur la Toile du Québec, le site APMAQ/MCCQ jouit d'un excellent positionnement. Les statistiques de fréquentation du site le démontrent comme le courrier qui nous est adressé.

Cependant, l'APMAQ est conviée à faire un saut qualitatif en matière de communications et à voler de ses propres ailes dans le cyberspace. Le Conseil a déjà fait un bout de chemin dans cette voie en élaborant un plan de site et un projet de contenu. Une maquette du site étant pour ainsi dire dessinée — au moins à grands traits —, il reste à trouver la personne-ressource ayant les outils et les habiletés techniques requises pour le réaliser.

Les personnes intéressées sont donc priées de faire part de leurs disponibilités en communiquant :
par écrit, au 2050 rue Amherst à Montréal (H2L 3L8)
- par fax, au 514. 528-8686 ou encore
- par courriel, maisons.anciennes@sympatico.ca

Subvention du MCCQ pour le traitement des archives de l'APMAQ

Comme suite à une demande d'aide adressée en juin dernier aux Archives nationales du Québec (ANQ), l'APMAQ s'est vu accorder une subvention qui lui permettra de procéder au traitement de ses archives. Le Ministère de la Culture et des Communications reconnaît que le rôle joué par l'APMAQ dans « la sensibilisation du public et des autorités à l'importance du patrimoine bâti a permis la création progressive de riches archives » qui méritent d'être mises à la disposition de la collectivité. Grâce au *Programme de soutien au traitement et à la mise en valeur des archives*, un travail sera donc amorcé au cours de l'année 2003 visant, à terme, à rendre possible l'accès du public au fonds de l'association *Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec* (APMAQ). France St-Jean, membre du Conseil, est responsable pour l'Association de la supervision du projet.

Le manoir Denis-Benjamin-Viger est-il sauvé ?

par Francine Chassé et Éliane Labastrou

De la société patrimoine et histoire de l'Île Bizard

Comme suite à l'article paru dans *La Lucarne*, vol. XXII, n° 3, cet été, voici où en sont rendues les démarches en faveur de la sauvegarde du manoir Denis-Benjamin-Viger à l'Île-Bizard.

Le manoir Denis-Benjamin Viger, maintenant en vente depuis le mois de juin 2002, a fait l'objet d'une citation par la Ville de l'Île-Bizard en juillet 2001. Cette citation protège le manoir contre la démolition et contre des modifications extérieures incompatibles avec son état d'origine. La citation ne protège toutefois pas l'intérieur du manoir. C'est pourquoi la Société patrimoine et histoire de l'île Bizard, avec l'appui de l'arrondissement Île-Bizard, Sainte-Geneviève, Sainte-Anne-de-Bellevue, a présenté, en juin dernier, une demande de classement au Ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ). Après examen, la demande a été acceptée pour une étude complémentaire.

Notre demande d'achat du manoir par la Ville de Montréal, appuyée par l'arrondissement, est aussi en bonne voie. Helen Fotopulos, conseillère municipale responsable de la culture et du patrimoine, et Jacques Cardinal, président de l'arrondissement, ont visité le manoir en septembre. L'arrondissement effectue actuellement une étude de faisabilité à partir du projet d'affectation proposé par la Société patrimoine et histoire de l'île Bizard.

Nous avons déposé un dossier complet et fait des démarches auprès du MCCQ et du Fonds de développement de Montréal. Une fois acheté, le manoir devra être restauré et nous comptons sur une participation gouvernementale au financement des travaux. Le classement du manoir comme bien culturel représenterait un atout en ce sens.

Dans son plan d'affectation, la Société patrimoine et

histoire de l'île Bizard a prévu qu'une fois acheté et restauré, le lieu devienne vivant et polyvalent. En ce sens, elle a donné une vocation culturelle et publique (multifonctionnelle) aux salles du rez-de-chaussée, aux noms évocateurs de « salle Bizard, salle Viger et salle Cherrier » : expositions d'art, concerts intimes, conférences, cours, etc. L'étage, nommé «salle Bonaventure» rappelant le nom de l'île Bizard à l'origine, aurait une vocation historique multiple : interprétation du régime seigneurial et histoire de la seigneurie, carrière de Denis-Benjamin Viger, histoire de l'île Bizard, tableau généalogique des familles-souches, exposition d'objets patrimoniaux, etc. Le sous-sol, ou «salle des censitaires», aurait une vocation touristique et culturelle : halte du circuit patrimonial à vélo, centre de documentation historique et touristique, café, eau, etc.

Cinq organismes québécois voués à la conservation du patrimoine (dont le CMSQ et l'APMAQ) ont appuyé nos démarches en faveur de la sauvegarde du manoir. Des organismes sociaux de la région et des personnalités locales ont également apporté leur soutien, et près de 600 personnes ont signé des lettres collectives d'appui. Enfin, des articles sont parus, en septembre 2002, dans *Cités Nouvelles*, *The Chronicle*, *The Gazette* et *Le Journal de Montréal*.

En conclusion, le manoir est toujours en vente ; il n'est pas encore sauvé, mais nous sommes là pour y voir !

*Renseignements : Société patrimoine et histoire de l'île Bizard
Présidente, Francine Chassé (514) 626-7765
Secrétaire, Éliane Labastrou (514) 626-4697*

Maison Persillier-Lachapelle, S.S.J.-B. et patrimoine bâti

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal/section Ahuntsic démontre l'importance qu'elle accorde à la sauvegarde du patrimoine bâti en remettant un de ses certificats de mérite, pour l'année 2002, à une résidente du quartier Bordeaux-Ahuntsic également membre active de l'APMAQ depuis 1997. Le prix décerné à *Agathe Lafortune*, le 24 juin dernier, est venu reconnaître une contribution apportée à la sauvegarde de la maison Persillier-Lachapelle située au 790 boulevard Gouin dans l'arrondissement Ahuntsic/Cartierville.

On sait toutefois que cette maison remise en état par la Société immobilière du Québec (SIQ), qui en est propriétaire, est présentement inoccupée et pour ainsi dire en attente d'affectation.

L'emplacement de Frelighsburg a été déterminé par le fait, qu'à cet endroit, la rivière subit une importante dénivellation (aujourd'hui de 7 mètres) juste en amont d'une courbe provoquée par un gros éperon rocheux. Endroit idéal, s'il en est, pour construire un moulin qui peut s'ancrer solidement sur le roc dans l'axe même du lit du cours d'eau, là où il est possible de capter le maximum d'énergie.

Construction du moulin

C'est pourquoi on trouve, dès la fin du XVIII^e siècle, quelques maisons et un moulin à farine sur le site actuel du village. Le premier moulin aurait été construit par Owen en 1790 qui l'échangea, en 1796, à Conroy et Yuman contre un chien. En 1900, Abram Freligh, médecin de Clinton Duchess County près de New Amsterdam, s'y installe avec sa femme, ses dix enfants, ses serviteurs, ses esclaves et une grande quantité de biens personnels et de marchandises.

Le groupe voyageait à bord de 22 voitures à attelage double. Freligh acheta le moulin et 200 acres de terre. L'air de Frelighsburg ne lui fut toutefois pas favorable : il mourut six mois à peine après son arrivée au village qui porte aujourd'hui son nom. Le quatrième de ses enfants, Richard, alors âgé de 20 ans, prit charge du moulin. En 1839, il fit construire le moulin actuel servant à moudre les grains jusqu'en 1964, année où une forte crue printanière emporta la digue en bois située au sommet de la cascade.

De 1964 à 1967, le dernier meunier, Joseph Gagnon, propriétaire depuis 1920, l'utilisa comme entrepôt.

Son classement

Classé monument historique en 1973, le moulin est aujourd'hui une habitation privée. Il jouit d'une aire de protection de 500 pieds. En pierre, il a deux étages et un grenier. Ses mesures : treize mètres (42 pieds) par onze (37 pieds). Il est de type anglais et non de type banal comme dans les territoires seigneuriaux. Le moulin de type anglais est une sorte d'usine, propriété d'un meunier qui

l'exploite mais ne l'habite pas. Le moulin banal des seigneuries, au contraire, est habité par le meunier qui est un employé du seigneur, propriétaire du moulin.

Les ouvertures dans la maçonnerie consistent en trois portes (deux sont des portes de décharge) et quinze fenêtres à guillotine. Sur le toit à deux versants, on a aménagé en 1930 un silo recouvert de bois qui descend jusqu'au niveau du premier étage. Une annexe en bois de neuf mètres par sept, construite à l'est du moulin en 1912, a servi de boulangerie durant une vingtaine d'années.

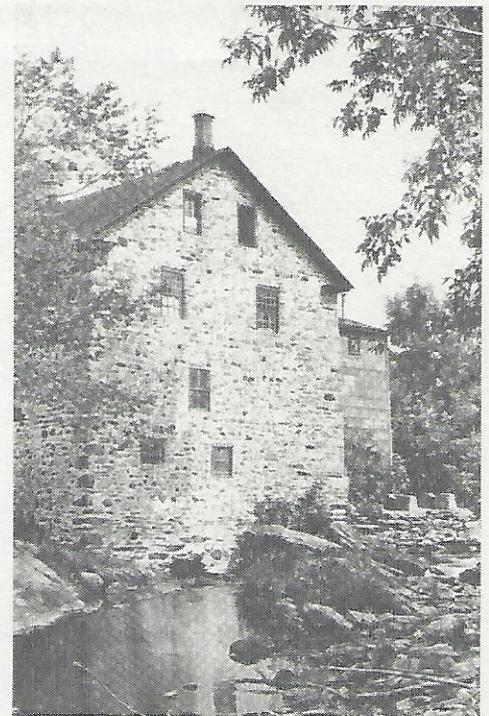
Sa restauration

En restauration architecturale, deux grandes écoles de pensée coexistent. Une première consiste à remettre le bâtiment dans son état original. C'est une solution qui s'applique bien lorsque la construction n'est plus que ruines et que le restaurateur destine le produit au tourisme. S'il s'agit d'un moulin, on songera donc à le restaurer de façon à ce qu'il fonctionne à nouveau comme à son tout début. Le public sera invité à le visiter et ainsi à apprendre comment fonctionnait un moulin à telle ou telle époque. Cette solution est souvent choisie par les organismes publics (état fédéral, état provincial, conseil municipal, société historique, etc.). Le grand inconvénient de cette méthode est qu'on obtient souvent du faux, de la reproduction, du décor de théâtre et au pire, du «Disneyland». Un deuxième inconvénient est qu'on risque, au cours de la restauration, de sacrifier des éléments valables.

La deuxième école de pensée prétend, au contraire, qu'il faut conserver au monument non seulement les marques de son origine mais aussi celles de son histoire. La restauration devient alors une histoire d'amour entre le réalisateur et le bâtiment. C'est la solution idéale lorsque le bâtiment a conservé ses charmes du début mais qu'il est destiné à changer de vocation. On devra donc restaurer la construction de façon à ce qu'elle remplisse bien ses futures fonctions, tout en restant respectueux de son origine et de son histoire. C'est un long travail de réflexion, de recherche et

de patience qui doit se faire par approches successives où chaque modification doit être apprivoisée par le propriétaire ou les destinataires. Il ne saurait être question de le confier à un entrepreneur par contrat à échéance courte.

Pour ce qui est du moulin Freligh, nous avons choisi la deuxième solution. Elle s'imposait d'abord parce que la vocation du monument changeait. De plus, l'état du bâtiment, quoique fort délabré, permettait d'en faire une habitation, tout en gardant le charme discret d'une construction de belles proportions au pied d'une cascade. L'histoire d'amour dure depuis plus de trente-cinq ans. Nous sommes fiers d'avoir été respectueux des décisions prises par tous les meuniers qui se sont succédé depuis Richard Freligh - Peter Cowan, l'honorable John Hamilton, George H. Nesbitt, Joseph A. Dunn et Fred A. Ayer - jusqu'au dernier, Joseph Gagnon, qui l'a fait fonctionner pendant 47 ans.



Le vieux moulin de pierre construit en 1839.
Photo: Clément Demers

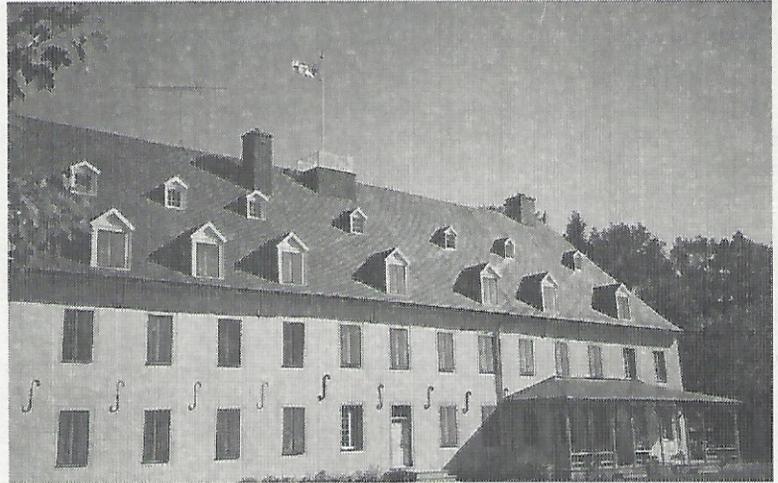
Le moulin de Frelighsburg fera l'objet d'une visite de l'APMAQ au mois de mai 2003.

Aux sources de l'Amérique française

par Gordon Lefebvre

Commençons par saluer les organisateurs et organisatrices du congrès d'octobre 2002: Merci!

Réunis en congrès près du Mont Sainte-Anne, l'attention des membres de l'APMAQ a été captée, dès l'ouverture, par le récit de l'établissement par Champlain (1626) de la Petite-Ferme de Cap-Tourmente. Grâce à l'érudition de Jacques Guimond, archéologue et historien, les sites que nous avons arpentés, les 5 et 6 octobre, ont livré les secrets de l'occupation du sol, tant par les Français que par les Amérindiens qui y vécutent avant eux. Malgré l'évolution du territoire, cette région a non seulement conservé les traces de la ferme de Champlain, ferme détruite en 1628 par les frères Kirke, mais elle a aussi conservé les vestiges de l'église Saint-Joachim, incendiée par les troupes de Wolfe en 1759, près de l'emplacement actuel de la Grande-Ferme, devenue sous l'égide de Pierre Gaudin et de son équipe un Centre d'interprétation du patrimoine. Lors de la visite de ce lieu, on a pu apprécier comment ce dernier, avec ses dons d'animateur, a réussi à évoquer des faits entourant la guerre de la conquête d'une manière tranchant tout à fait avec l'approche caricaturale de Jacques Godbout dans son film, *Le sort de l'Amérique*.



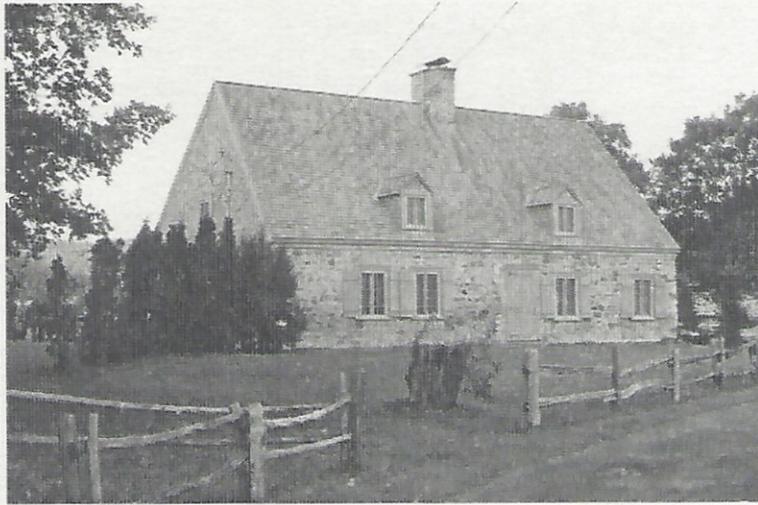
Château Bellevue (1779), résidence d'été des prêtres du séminaire de Québec.
Photo: Gordon Lefebvre

Partie intégrante du congrès, les visites de maisons de la région nous ont réservé, comme toujours, de très agréables surprises. Devant la sobre Maison Paul-Cartier, propriété de Julie Bélanger et de Rodolphe Boivin, comme à l'intérieur de la grande Maison Racine, restaurée aux prix d'efforts surhumains par Danielle et Jacques Blais, les congressistes sont restés bouche bée. Et que dire de la visite du Château Bellevue! Notre guide dans ce haut-lieu du patrimoine bâti à la mode française, l'abbé Jacques Roberge, nous a fait visiter le réfectoire, la salle de lecture et la chapelle qui ont conservé presque intégralement leur cachet d'origine, et il nous a raconté avec forces détails l'histoire des lieux intimement liée à celle de Monseigneur de Laval et du Séminaire de Québec.

Après la visite du caveau à légumes de la Maison Racine, la journée du dimanche s'est terminée au Vieux couvent de Château-Richer (1907) qui sert maintenant de Centre d'interprétation de la Côte-de-Beaupré. Là, Armand Therrien, président de la Société du patrimoine et d'histoire de la Côte-de-Beaupré, a décrit les efforts consentis par les membres de sa Société et les propriétaires de caveaux à légumes pour restaurer ces vestiges



Maison des Français, Cap Tourmente. Première ferme sur la Côte-de-Beaupré nommée Ferme de Champlain ou Petite Ferme. Construction sous Mgr de Laval. Rallonge 1702. Photo: Jeannine Gosselin.



Maison (1730) Ferme Blondel située à Saint-Joachim de Montmorency.
Propriétaire : Gilles Rivard, Photo : Jeannine Gosselin

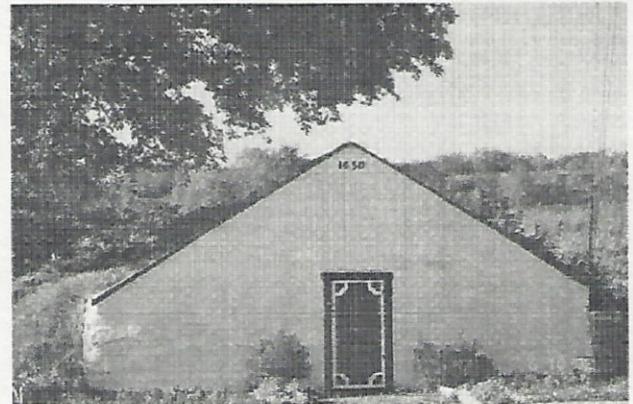
du passé qui caractérisent la Côte-de-Beaupré.

La première journée du congrès s'est terminée par la remise des prix de l'APMAQ, le banquet, puis l'encan dont les profits sont versés à la Fondation Maisons anciennes du Québec. La seconde a débuté par l'assemblée générale des membres. Invitée à y prendre la parole, Louise Brunelle-Lavoie, présidente de la *Commission des biens culturels du Québec*, a livré les résultats d'une étude réalisée par la Commission concernant les assurances pour maisons anciennes qui, il va sans dire, nous éclairera dans la recherche de courtiers et l'élaboration de critères de couverture applicables aux maisons anciennes.

Même si l'automne cachait ses couleurs, le vent, lui, accompagnait les congressistes à chaque pas, les arrosant de temps en temps d'une bonne gifle de pluie, pendant que les grandes oies blanches, arrivant par petites bandes, occupaient les battures du fleuve. C'est toutefois sous un ciel ensoleillé que se déroula la visite des maisons et des dépendances de la Ferme Blondel restaurées par leur propriétaire, Gilles Rivard, avec la contribution de l'artisan Jacques Tremblay, de même que de celle du presbytère de Saint-Joachim. On retiendra, pour cet endroit, l'étonnant récit du combat livré par le curé René Portneuf et les paroissiens de Saint-Joachim le 23 août 1759 de même

que les dures repréailles qui suivirent leur soulèvement.

Pour quiconque est attentif à leur esprit, ces lieux rendus vivants par un travail d'interprétation qui fait parler les sites, les bâtiments et leurs habitants, continuent à nous mettre en contact avec des faits et des événements qui ont marqué l'histoire mémorable de l'occupation du territoire en Amérique française.



Caveau à légumes (1650). Maison Racine – Sainte-Anne-de-Beaupré.
Photo : Gordon Lefebvre

Les caveaux à légumes de la Côte-de-Beaupré font l'objet, depuis peu, d'une mise en valeur. C'est la Société du patrimoine et d'histoire de la Côte-de-Beaupré qui s'emploie à faire connaître les subtilités architecturales de ce patrimoine unique.



Maison (1730) Ferme Blondel
Petite fenêtre avec contrevent retenu par un crochet forgé, ouvrage de l'artisan Jacques Tremblay. Photo : Jeannine Gosselin

HABITER le PAYS

par France St-Jean

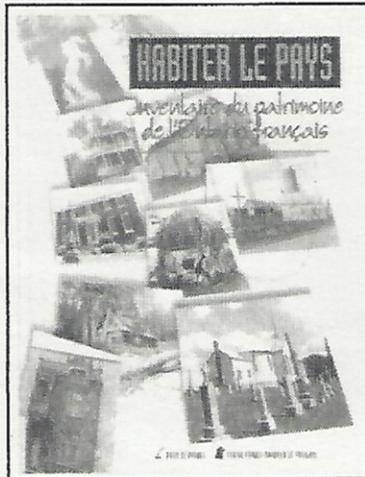


De 1991 à 1994, une équipe de chercheurs, sous la coordination de l'ethnologue Serge Saint-Pierre, a dressé l'inventaire du patrimoine laissé en héritage par les «Canadiens-Français» de l'Ontario. Ce projet est une initiative du Centre franco-ontarien du folklore. L'équipe bonifiait par la même occasion sa mission première qui est la mise en valeur de la tradition orale. Une tradition qui a largement été documentée dès les années 1940 par les publications du père Germain Lemieux, le doyen du Centre.

Habiter le pays est le résultat de cette recherche. Il s'agit d'une vue d'ensemble qui, sans être complète, offre au lecteur un panorama de cet héritage franco-ontarien. Soulignant avec justesse que la notion de patrimoine inclut de nombreuses facettes, Serge Saint-Pierre explique en introduction la fragmentation du patrimoine tangible et intangible en quatre champs d'investigation : historique, pragmatique, coutumier et symbolique.

Ainsi pour les chapitres portant sur les patrimoines (religieux, d'architecture civile et domestique, commercial et de services, industriel, d'art populaire, etc.), il y a des explications tant historiques, politiques que sociales. À titre d'exemple, pour le patrimoine agricole, il est mis en évidence que les franco-ontariens sont en fait, pour beaucoup d'entre-eux, les descendants «des premiers Euro-Canadiens à pratiquer l'agriculture en Ontario. (p.13)» On y retrace également le contexte de développement de l'agriculture et son influence sur le bâti. Dans les pages portant sur le patrimoine du domaine public et communautaire, la description de l'école Guigues (p.134) à Ottawa sert de prétexte pour souligner les difficultés qu'ont rencontrées les communautés francophones de l'Ontario à faire reconnaître leurs droits à recevoir un enseignement en français. Cette école qui a perdu plusieurs de ses attributs architecturaux reste néanmoins, selon les auteurs, «porteuse de sens». Comme quoi la patrimonialisation ne se juge pas qu'à l'aune des qualités intrinsèques du bâti.

En plus des descriptions architecturales, quoique succinctes, des divers objets répertoriés, les chapitres portant sur le patrimoine tangible sont enrichis de documents écrits racontant les coutumes qui les ont animés par le passé. À l'approche de Noël, un texte sur les bazars (p.162) est particulièrement approprié. Généralement organisées pendant les semaines de l'Avent, ces activités de financement pour l'entretien des églises, étaient aussi des lieux de rencontre où chaque paroissien y trouvait son bonheur : jeux animés pour les adultes, promesses de rencontre pour les jeunes (les ados d'aujourd'hui), plaisirs des petits à présenter leurs saynètes, sans oublier les achats d'étrennes pour Noël. Enfin, les chapitres concernant le patrimoine intangible, soit les pratiques coutumières et la littérature orale viennent clore de façon sensible ce panorama de l'héritage des franco-ontariens. Il s'agit essentiellement de documents concernant les fêtes importantes et le cycle de la vie, de contes, de chansons et de légendes.



Une section sur la méthodologie employée peut s'avérer fort utile à quiconque entreprend des recherches ayant pour objet le patrimoine, sa reconnaissance ou sa mise en valeur. L'équipe de recherche qui a travaillé à cet inventaire a d'abord élaboré des

dossiers ethnohistoriques pour ensuite vérifier sur les lieux les données recueillies et, par la même occasion, les compléter. Ce travail s'apparente largement au *Macro inventaire du patrimoine québécois* préparé par Bernard Genest (et al.), paru aux Publications du Québec en 1985. Une banque de données, accessible à tous, a également été élaborée. Elle doit être complétée notamment par les domaines des archives et des biens mobiliers qui n'ont pas été traités.

Bref, un livre intéressant, bien documenté et bien illustré, facile à lire et à consulter, qui nous fait découvrir le patrimoine franco-ontarien.

Habiter le pays : inventaire du patrimoine de l'Ontario français, Hull, Prise de parole/Centre franco-ontarien de folklore, 2001, 270 p.

Vie de l'association

Merci à

Micheline Frenette et à Bernard Lajoie

Bienvenue à

Guylaine Hubert et à Louis Patenaude

par Anita Caron

Micheline Frenette et Bernard Lajoie, qui ont œuvré au sein du Conseil de l'APMAQ au cours des quatre dernières années, n'ont pas présenté leur candidature pour un prochain mandat de deux ans. Au nom des membres du conseil et de toutes les personnes qui ont bénéficié de leur expertise, je veux exprimer à l'une et à l'autre de sincères remerciements pour leur contribution à la gestion de l'association et à son rayonnement. Micheline Frenette a été vice-présidente, membre du comité de rédaction de La Lucarne et responsable du dossier du Prix-Robert-Lionel-Séguin. Bernard Lajoie a été membre du Comité Sauvegarde, responsable de visites organisées à Sainte-Hélène-de-Bagot en 1999 et à Warwick en 2002, coordonnateur de kiosques de présentation de l'APMAQ dans le cadre d'activités reliées au patrimoine dans plusieurs municipalités dont Trois-rivières, Victoriaville, Berthier-sur-mer.

Lors de l'assemblée générale tenue à Beupré, le 6 octobre, Gordon Lefebvre et moi-même avons été réélus pour un mandat de deux ans. Deux nouveaux membres ont par ailleurs été désignés par l'Assemblée. Il s'agit de Guylaine Hubert présentement engagée dans un projet de sauvegarde d'une maison ancienne à Saint-Flavien dans Lotbinière et de Louis Patenaude qui participe à des actions de mise en valeur du patrimoine dans la région de Montréal. Nous nous réjouissons de pouvoir compter sur la contribution de ces deux personnes pour des actions à poursuivre aux cours des prochains mois en vue de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine bâti au Québec.

Maison d'un jour

*Compte rendu de la visite à Pont-Rouge,
par Stéphanie Marcoux, résidente de Pont-Rouge.*

En août 2002 a eu lieu une belle rencontre entre les gens de l'association *Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ)* et des résidents de Pont-Rouge, propriétaires de maisons ancestrales. Cette activité, chapeautée par la ville de Pont-Rouge et par la Corporation des lieux historiques de Pont-Rouge (CLHPR), a contribué à la mise en valeur du patrimoine bâti en soulignant sa richesse inestimable. Cinq maisons privées étaient au programme de la visite: les maisons Bernatchez, Bédard, Colette, Richard et Trépanier, en plus de deux sites historiques: la maison Déry et le Moulin Marcoux et enfin, de l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal. Les visiteurs ont circulé dans les rues du centre-ville et dans les rangs Petit-Capsa et Terrebonne. Une équipe de bénévoles coordonnée entre autres par Janet Blais, responsable du site de pêche Déry, a guidé les 71 visiteurs.

Le vice-président de la CLHPR, Michel Boilard, s'est adressé aux membres de l'APMAQ et a relaté quelques faits démontrant l'intérêt de la population locale pour la visite qui s'annon-



Conseil d'administration de l'APMAQ 2002—2003

Réal Béland, France St-Jean, Jacques Portelance, Anita Caron, Gordon Lefebvre, Guylaine Hubert, Louis Patenaude, Agathe Lafortune.

Photo : Jeannine Gosselin

çait. Quelques jours avant le 18 août, on a pu surprendre un propriétaire en train de repeindre sa galerie, un autre laver les carreaux et le fils d'un autre, tenter de convaincre ses parents de faire visiter l'intérieur de la maison. D'après les commentaires recueillis, les participants ont été ravis par l'accueil de leurs hôtes, gardant même un souvenir impérissable du sucre à la crème de Madame Bernatchez !

Résultats de l'encan 2002

*Fondation maisons anciennes du Québec,
par Réal Béland*

L'encan tenu au profit de la Fondation lors du congrès de l'APMAQ a permis de récolter la somme de 1561, 50\$. Les membres du C.A. de la Fondation tiennent à remercier l'APMAQ ainsi que les généreux donateurs pour leur collaboration à cette activité-bénéfice. Depuis le 11 septembre 2002, la Fondation est reconnue comme organisme de bienfaisance par l'Agence des douanes et du revenu du Canada. Elle est donc pleinement habilitée à émettre des reçus pour fins d'impôts: dons en argent, legs testamentaires ou autres.

Les personnes intéressées à soutenir les objectifs de la Fondation créée, on le sait, avec l'appui de l'APMAQ, sont invitées à devenir membres, pour l'année 2002-2003, en complétant le formulaire d'adhésion inséré dans le présent numéro de *La Lucarne*.

Écho de la visite à Warwick, suite et fin

Jeannine Gosselin, qui a fait le compte rendu de la visite à Warwick, nous prie de transmettre, ici, les remerciements des membres de l'APMAQ à Lise Carrier, Claude Pépin — et leur équipe —, de même qu'aux propriétaires qui ont généreusement accepté d'ouvrir les portes de leur maison le 9 juin dernier. Merci également à Pierre Carisse pour la visite commentée de l'École du rang des Cinq-Chicots.

par Jean-Pierre Chartier

Les planches de bois horizontales se chevauchant — planches à clin — recouvrent la maison traditionnelle depuis le XVIII^e siècle. À l'époque, ce revêtement servait surtout à protéger la maçonnerie des murs latéraux et arrière. Il pouvait également servir à recouvrir la maison de pièce sur pièce aussi bien que les structures en maçonnerie pleine ou en madriers horizontaux ou les carrés dits « à claire-voie ».

Un propriétaire soucieux de la conservation du patrimoine ne doit jamais se débarrasser des anciens revêtements de bois de sa maison. Il vaut mieux les réparer et surtout, les entretenir régulièrement.

Attention aux marchands de revêtement de vinyle qui vous promettent la fin des entretiens réguliers! Demandez-leur plutôt de répondre aux questions suivantes: « Pouvez-vous me garantir que le revêtement de vinyle durera plus longtemps que la planche de bois traditionnelle? Le vinyle se peinture-t-il, s'il ne peut plus se laver? Le revêtement risque-t-il de se décolorer et de s'abîmer avec le temps? Dans 20 ans, est-ce que je pourrai me procurer des matériaux de la même couleur, de la même dimension et de la même texture? ». Et s'il répond oui à une ou plusieurs de ces questions, exigez une preuve écrite.

Importance architecturale du revêtement...

Avant d'effectuer une intervention sur votre maison (remplacement ou entretien), dites-vous que la planche traditionnelle de bois aura toujours une valeur historique et architecturale. En plus de protéger la structure, elle donne à la maison son caractère spécifique et sa beauté. «Se convertir au vinyle», c'est modifier considérablement l'aspect visuel du bâti et de son environnement. C'est aussi courir le risque de voir se déprécier la valeur du bâtiment.

... et des encadrements

Toute maison, dont on veut sauvegarder le cachet et la valeur architecturale, doit avoir des encadrements à chacune de ses ouvertures. Même les maisons recouvertes de planches en vinyle doivent comporter ces éléments. Pour allier qualité esthétique et bonne conservation, les planches cornières doivent mesurer entre 13 à 20 cm (de même pour les planches des angles intérieurs). Cela assure qualité visuelle et bon écoulement pluvial. De plus, sur chacun des murs, il faut poser une planche horizontale de 13 à 20 cm de largeur pour border le carré, et une planche de frise pour border la corniche. Voir figure 1.

Dans les maisons à fort potentiel patrimonial, comme à Champlain, les angles convexes sont munis de planches cornières dont la largeur varie de 13 et 20 cm. Généralement, leur largeur équivaut à deux fois la largeur apparente des planches du revêtement horizontal. Ces mêmes proportions doivent être respectées pour les planches horizontales bordant les fondations et la corniche. Les pièces de bois des planches cornières situées aux angles concaves (intérieurs) doivent

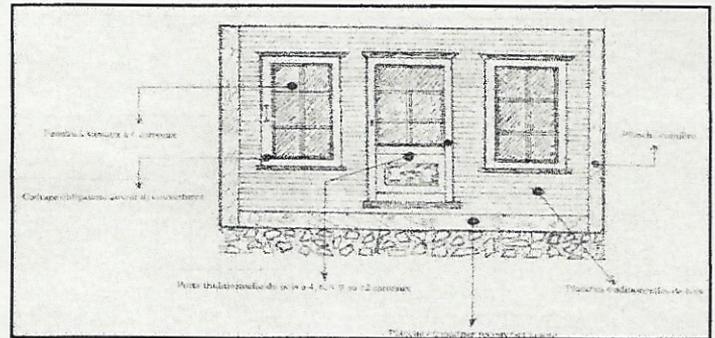


Figure 1: Croquis illustrant l'importance de conserver les larges encadrements de planches cornières et de planches horizontales basales et de frise. Toute maison ancienne, ou rénover à l'ancienne, doit comporter obligatoirement ces éléments.

généralement avoir entre 4 et 10 cm de largeur. Notez qu'il n'y a pas seulement des raisons esthétiques pour justifier la pose de telles planches. Il y a aussi, et surtout, des raisons fonctionnelles. L'étanchéité du coin garantissant en effet une protection contre la pourriture.

Pose des planches d'encadrement

Les planches cornières, tout comme les encadrements des murs et des ouvertures, doivent être posées en premier lieu. Les planches horizontales de bois parant le reste de la surface des murs viennent donc, par la suite, se buter et s'arrimer aux planches verticales. Cette façon de faire donne solidité et étanchéité au revêtement.

Généralement, la largeur apparente des planches horizontales varie de 100 à 120 cm. On trouve trois types de planches de bois recouvrant la maison traditionnelle, en relation avec différents types de pose:

- 1-Le joint biseauté. On le rencontre surtout dans la pose des planches à clin.
- 2-La planche à clin, où la superposition survient.
- 3-La planche à feuillure pouvant avoir un prolongement de la moulure qui permet le chevauchement; la planche à feuillure avec sa partie terminale moulurée, puis «emboutée»; et enfin, la planche à feuillure avec une partie terminale droite et légèrement biseautée, suivie de l'«embouture».

* Ce texte et d'autres articles de J.-P. Chartier portant sur le patrimoine bâti sont publiés dans *Le Postillon de Champlain* édité par la Société historique de Champlain. Info : Lise Bertrand (819) 295-3484.

La suite de cet article sur les matériaux de revêtement (traditionnels et de remplacement) paraîtra dans un prochain numéro de *La Lucarne*. On traitera également du choix des couleurs pour les extérieurs de maisons anciennes.

En bref...

Les Éditions Continuité célèbrent leurs 20 ans

Au Salon rose du Château Frontenac, le 19 octobre dernier, les Éditions *Continuité* donnaient une réception pour célébrer leurs 20 ans. Anita Caron et Agathe Lafortune représentaient l'APMAQ à cette fête qui se voulait une rétrospective du travail fait par le CMSQ et *Continuité* pour la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine au cours des vingt dernières années. Parvenu à l'âge de la maturité, le «Magazine du patrimoine au Québec» se tourne vers l'avenir, conscient toutefois que des défis nouveaux sont à relever en matière de protection et de sauvegarde. À cet égard, et comme pour annoncer les nouvelles pistes d'action du CMSQ, Louise Mercier, directrice et rédactrice en chef du magazine *Continuité*, se demande, dans le *Billet* qu'elle signe en introduction du numéro spécial 20e anniversaire : «Avons-nous su développer les ressources nécessaires à la mise en valeur (du patrimoine)? Sommes-nous individuellement et collectivement plus sensibles à cette richesse? Les jeunes désireront-ils préserver ce qui leur a été transmis, parfois dans un piteux état?» Ces questions, et des pistes de réponses apportées, constituent la trame du numéro 94, automne 2002, qui a pour thème : *Patrimoine. Les grands enjeux des 20 dernières années.*

Ce numéro de la revue est une mine de renseignements comme l'est également le site web du CMSQ. En le consultant on peut voir, entre autres, l'annonce d'un livre à paraître en 2003 : *La maison dans tous ses états : Conseils pratiques aux propriétaires de maisons anciennes.*¹ L'auteur est **François Varin**, le rédacteur des Fiches techniques publiées régulièrement dans *Continuité*. Il est d'ailleurs possible de lire les textes de cette chronique grâce à l'index des articles parus à ce jour dans la revue *Continuité* :

//: www.cmsq.qc.ca/dev/recherche.html

//: www.cmsq.qc.ca/edition.html

¹ L'ouvrage comportera 2 tomes; l'un consacré aux travaux extérieurs des bâtiments anciens et l'autre, aux intérieurs.

L'APMAQ veut souligner le rôle exceptionnel joué par *Continuité* dans la diffusion du patrimoine québécois et féliciter bien chaleureusement les artisanes et les artisans de cette publication qui vient d'avoir 20 ans.

Médias & patrimoine

Sur le thème *Médias & patrimoine*, un Colloque international s'est tenu les 9, 10 et 11 octobre 2002 dans la Capitale nationale, à l'Université Laval et au Musée du Québec. Conférences, ateliers, exposition, tables rondes et études de cas étaient au programme de ce colloque sur le rôle des médias dans la construction du patrimoine et de la mémoire collective. Louis-Guy Lemieux, journaliste au journal *Le Soleil*, a agi comme conférencier à l'atelier portant sur les médias, l'information et le patrimoine.

Mentionnons que le journal *Le Soleil* contribue à sensibiliser le public en publiant, depuis le printemps 2002, des chroniques «*Patrimoine*» dans le Cahier Déco/Style de la fin de semaine. C'est dans l'édition du samedi 5 octobre 2002, la fin de semaine du congrès de l'APMAQ, qu'a paru l'article de Louis-Guy Lemieux: *Sauver les belles maisons d'autrefois*, — avec photo de la maison Price à Saint-Laurent en l'Île d'Orléans et de sa propriétaire, Helen Price —, puis, le 21 septembre, un autre article intitulé : *La Maison Caron de Cap-Saint-Ignace. Une demeure de la Côte-du-Sud conservée comme un objet d'art.* On y présente Anita Caron, propriétaire de cette maison ancestrale (1740) et... présidente de l'APMAQ.

Les articles de Louis-Guy Lemieux sont intéressants en ce qu'ils informent et invitent à comprendre tout en sollicitant l'imaginaire. Ils ont, à n'en pas douter, un impact certain sur les gens et sur les représentations qu'ils se font du patrimoine et des valeurs identitaires s'y rattachant.

Grand merci à Micheline Fecteau Côté

Nous voulons dire un merci tout spécial à Micheline Fecteau Côté, pour sa contribution à l'aménagement des archives de l'APMAQ. Elle s'est d'abord attaqué à un inventaire de *La Lucarne* permettant que soient mis en vente les numéros encore disponibles de la revue. C'est à elle que l'on doit la préparation du feuillet, joint dans la présente livraison, vous invitant à compléter votre collection. L'attention de Micheline s'est aussi portée sur le contenu de la revue : chroniques portant sur l'architecture et fiches techniques. Inventorier et organiser cette documentation, puis en faire un index, permettra de mieux cerner les données qui s'y trouvent. Une banque d'informations et de ressources verra ainsi peu à peu le jour.

Société du patrimoine politique du Québec

Nous avons appris la création, en novembre 2001, de la Société du patrimoine politique du Québec, une initiative de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec dont *Denis Hardy* est président et *Pierre de Bellefeuille*, président sortant. La *Société du patrimoine politique du Québec*, qui est présidée par *Marcel Masse*, a pour mission de promouvoir et d'encourager l'inventaire, l'analyse et la mise en valeur des témoins de notre héritage politique aussi bien parlementaire que local.

L'APMAQ présente au congrès de la FSHQ

Downes Ryan a représenté l'APMAQ à titre de délégué accrédité au 37e Congrès annuel de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec (FSHQ). Le congrès s'est tenu dans la Ville de Sherbrooke sous le thème «Paysages des Cantons-de-l'Est». L'année 2002 coïncidait, rappelons-le, avec la célébration du 75e anniversaire de la Société d'histoire de Sherbrooke et le 200e anniversaire de fondation de la Ville de Sherbrooke.

Le printemps dernier, Marie-Pier Luneau de Kingsey Falls nous adressait le courriel suivant :

«Je suis une nouvelle abonnée de la revue *La Lucarne*. J'aimerais, dans un premier temps, féliciter toute l'équipe de rédaction pour le dernier numéro (printemps 2002). Ma famille et moi avons été grandement impressionnés par la qualité de la langue, par la présentation impeccable des textes autant que par leur contenu documenté. Nous aimerions savoir s'il est possible de se procurer les anciens numéros de la revue et à quel prix. Merci et encore une fois bravo!»

Pour connaître les modalités d'acquisition des numéros déjà parus de *La Lucarne*, nous invitons Marie-Pier Luneau et également les autres personnes intéressées à utiliser le bon de commande inséré dans la présente livraison de la revue. Faites vite, les quantités sont limitées!

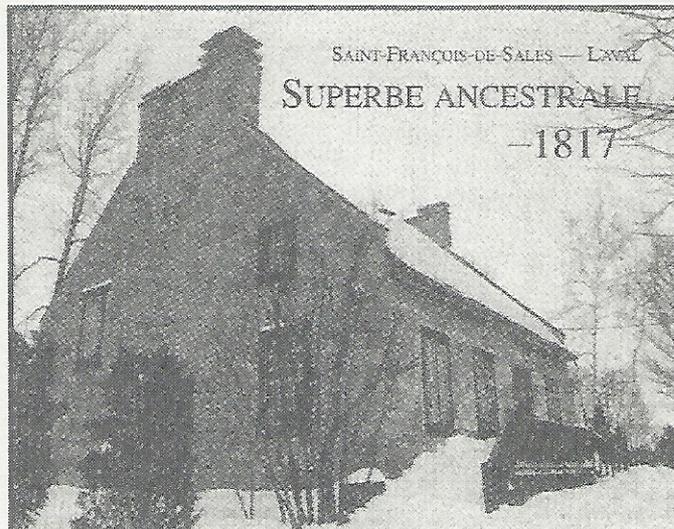
Encarts publicitaires

Pour faire paraître un encart publicitaire dans **La Lucarne**, vous faites parvenir vos textes et illustrations accompagnées d'un chèque à L'APMAQ, 2050, rue Amherst, Montréal (Qc), H2L 3L8.

Les tarifs en vigueur sont:

Carte d'affaire	50 \$
1/8 de page	60 \$
1/4 de page	80 \$
1/2 page	200 \$
1 page	300 \$

Pour tout renseignement, prière de contacter madame Agathe Lafortune, au 987-3000, poste 4495 suivi du #.



D'origines : Plancher de pin, poutres, plafond et foyers en chicane.

Murs de crépi de style provençal.

À l'étage : 3 chambres à coucher. Chambre des maîtres de 360 pi ca avec magnifique mur en maçonnerie.

Chauffage central électrique (air pulsé)

Sous-sol fini (plafond 6 pi.)

Terrain de 19 500 pi ca. Grande remise de 600 pi ca (2 étages)

289 000 \$ (450) 665-9678

**Visite libre, dimanche, 15 décembre 16h à 18h
173, rang des Vingt-Cinq, St-Bruno**

Non loin
des pentes
de ski
Mont
St-Bruno



Authentique
et en parfait
état.
Restaurée en
gardant
cachet et
respect
architectural
d'antan.

Offert à 279 000 \$.

R. Mullins Sutton Action (514) 972-4545

Maison à vendre

Vue directe sur le fleuve et très grand terrain (266000 pi carrés).

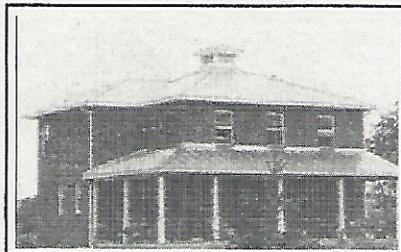
Maison située à Beaumont, Bellechasse, construite vers 1765, en bois pièces sur pièces à queue d'aronde dans les coins; la charpente est romane et assemblée à chevilles avec croix de St-André sous la panne du faîte; le toit est à 4 versants.

Contacter le soir,

**Raynald Lagueux
(418) 833-2951**

PRODUITS
Vaillancourt

5151, boul. Hébert St-Timothée, Québec J6S-6B8
Tél.: 450-377-8188, 1-800-363-5399
Télec.: 450-377-9818
gouttieres@mmic.net



TOITURES
ARCHITECTURAL

TOITURES

BARRIÈRES À NEIGE

GOUTTIÈRES ANCESTRALES

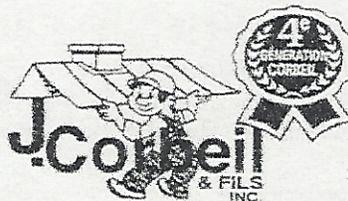
BARRIÈRES à NEIGE

Assemblage de pièces métalliques formant une clôture continue servant à prévenir et à contrer les chutes de neige provenant de toits métalliques. Construite avec un angle de 18 degrés, soit 33% (4 dans 12).

GOUTTIÈRES ANCESTRALES

La gouttière Ancestrale Vaillancourt est moulée et fabriquée sur place (au chantier) d'une seule longueur, donc sans aucun joint entre les sections, ni aucun bris ou égratignure causé par le transport. Elle peut être adaptée à tous les types de toit et ancrée à tous les types de structure. De plus, son profilé de demi-cercle favorise une plus grande rapidité d'évacuation de l'eau (plus de 2 fois plus rapide qu'une gouttière à fond plat) et en réduit les risques de blocages tout en lui donnant un aspect esthétique ancestral.

Ferblantiers - couvreurs



Guy Corbeil

1641 A, 6^e Rang
Saint-Gabriel-de-Brandon
J0K 2N0

Téléphone : (450) 835-2851
Télécopieur : (450) 835-9845



Gilles Paquette

53, Des Vignes, Île Perrot, Québec J7V 7S1
Tél: (514) 425-5552 / Fax: (514) 425 3415

MOULURE DROUIN ET FILS

4230 Chemin Royal
Ste-Famille, Ile d'Orléans (Qc)
G0A 3P0

Yanick Drouin

Fabricant d'escabeau: de construction, industriel & tripode pour verger

télécopie (418) 829-0266

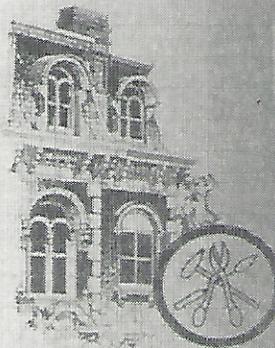
téléphone (418) 829-2439

LES TOITURES TOLE-BEC

Toitures traditionnelles
à baquets
à joints debouts
à la canadienne
Cuivre
Acier pré-peint
Ardoise

1212 Tellier, Saint-Vincent-de-Paul, Laval
(450) **661-9737** Site Internet: tole-bec.com

PERRON & FILS
FERBLANTERIE ARTISANALE



Clément Perron
Président-Fondateur

3095, rue Fréchette
St-Jean-Baptiste
(Québec) J0L 2P0

Tél. : (450) 464-9824
1-800-899-9824
Fax : (450) 464-9417
perroncfils@qc.aira.com

PER ALLOY

REVÊTEMENT DE TOITURE MÉTALLIQUE



RHEINZINK
Distributeur autorisé

SPÉCIALITÉS :
Corniches et toitures ancestrales
Reproduction de pièces artisanales

9087-41 32 Québec Inc. R.B.Q. #8270-4347



Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec

APMAQ — Association à but non lucratif fondée en 1980

Le ministère de la Culture et des Communications apporte un appui financier au fonctionnement de l'Association

Joyeux Noël et Bonne année !

Invitation aux membres de l'APMAQ.

La revue *La Lucarne* compte, comme vous le savez, un millier de lectrices et de lecteurs répartis dans les différentes régions du Québec.
Les abonnés de la revue sont pour la plupart membres de l'APMAQ.

Un appel à recruter de nouveaux adhérents vous est ici lancé.
Si chacun d'entre vous répondait,
La Lucarne serait davantage lue et
l'APMAQ doublerait son rayonnement.

Voulez-vous, d'autre part, aider l'Association à faire des économies de temps et d'argent tout en évitant le gaspillage de papier ?

Sur l'étiquette comportant votre adresse lors des envois de *La Lucarne*, la date d'échéance de votre abonnement/adhésion est indiquée.

Si le temps est bientôt venu de le renouveler, vous pouvez dès maintenant faire parvenir votre cotisation sans attendre les deux avis habituels.

L'élimination de ces avis permettra à l'APMAQ d'économiser 500\$ par année en timbres et en papeterie.



Charpente du toit du presbytère de Saint-Johachin du Cap Tourmente
Photo: Jeannine Gosselin

Les membres du conseil d'administration 2002-2003

Anita Caron, présidente
(418) 246-3426

Réal Béland, vice-président
(450) 661-2949

Guylaine Hubert, trésorière
(514) 272-3582

Agathe Lafortune, attachée aux relations
(514) 332-5943

Gordon Lefebvre, conseiller
(514) 767-6311

France St-Jean, conseillère
(450) 787-2969

Louis Patenaude, conseiller
(514) 845-5915

Jacques Portelance, conseiller
(418) 626-0497



Pour devenir membre ou pour renouveler votre adhésion à l'APMAQ

Cotisation annuelle : 30 \$ par famille
Cotisation de soutien : 50 \$ ou plus

Pour recevoir votre carte de membre et un reçu,
postez votre chèque au

Secrétariat de l'APMAQ
2050, rue Amherst
Montréal, Qc H2L 3L8

Téléphone : (514) 528-8444
Télécopieur : (514) 528-8686
Site WEB : //www.apmaq.ca.tc